



# LA LETTRE DU MAIRE

## JUILLET 2015 – n°13

La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages prévoit l'élaboration de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). L'objectif de ces plans est de résoudre les situations difficiles en matière d'urbanisme héritées du passé et mieux encadrer l'urbanisation future. Elle vise également à améliorer la coexistence des sites industriels à haut risques avec les riverains en améliorant la protection de ces derniers tout en pérennisant les premiers. Le **PPRT de Saint-Clair du Rhône** fait l'objet depuis de longs mois d'examen et d'investigations. Actuellement dans les mains de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), il semble que le dossier soit toujours sujet à procédures, analyses et autres enquêtes et qu'il n'en finisse pas de...ne jamais voir le jour. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons appris qu'il manquait la carte des aléas (la carte des aléas est le document permettant au maire d'intégrer les contraintes liées aux risques naturels dans son PLU) et qu'elle doit se superposer à la carte des enjeux (document qui identifie les dommages directs sur les habitations, les infrastructures, les bâtiments commerciaux ou industriels, les cultures ou le cheptel, la population). Cependant ne désespérons pas, le PPRT avance, nous espérons de bonnes nouvelles d'ici la fin de l'année.

**ACTUALITE :** « La construction du futur Pôle Médical de St Clair du Rhône à Varambon a été validée par le Conseil Municipal. Renseignements au CCAS au 04.74.56.43.15 »



Comme chaque année, nous sommes confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre nos fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans les arbres...

**Si vous trouvez un essaim d'abeilles** vous pouvez contacter :

Mr Bernard Bruyat Apiculture Récoltant de Salaise sur Sanne au 04.74.86.03.74 ou 06.88.93.84.87



Le mardi 29 avril, **les coquins d'abord** ont ouvert les portes pour leur exposition « Crèch'Art »! Pas à pas, familles et professionnelles se sont retrouvées autour des créations produites par les enfants qui nous ont fait cheminer dans le multi accueil ! Un beau moment convivial partagé tous ensemble!



### **Vous avez un enfant de moins de 6 ans :**

Dans le cadre d'un diagnostic sur la petite enfance demandé par la CAF, un questionnaire sur vos attentes et vos besoins concernant les modes de garde circule sur la commune par l'intermédiaire des écoles. Si vos enfants ne sont pas encore scolarisés vous pouvez le récupérer en Mairie. Merci de votre participation.

**L'ARC EN CIEL**  
Relais Assistants Maternels  
de SAINT-CLAIR DU RHÔNE



**La sortie organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** le jeudi 11 juin a réuni plus de 90 personnes. Le temps d'une journée, les Saint-Clairois de 70 ans et plus sont partis à la découverte des contreforts du Vercors. Après une première escale à Vinay pour une visite du Grand Séchoir, musée consacré à la noix de Grenoble, les seniors ont poursuivi leur balade avec la découverte de la fabrication de la raviole. Après une pause déjeuner, une balade digestive était proposée. Pour bien clore cette journée gourmande, sur le chemin du retour une dégustation dans une chocolaterie artisanale faisait également partie du programme.

Nous mettons en avant le **plan canicule** en vous rappelant qu'il est vivement conseillé par fortes chaleur de boire fréquemment... de l'eau ! Eviter de sortir aux heures les plus chaudes, se tenir au frais (volets fermés l'après-midi, ouverts la nuit et le matin). Signaler en mairie les personnes isolées et qui pourraient avoir besoin d'aide (tél : 04 74 56 43 15). Des plaquettes sont à votre disposition en mairie.



La nouvelle assemblée compte 58 conseillers départementaux pour 29 cantons isérois. C'est une nouvelle majorité qui siège au sein de celui-ci. L'exécutif est formé d'un président, Jean-Pierre Barbier, de 15 vice-présidents et de 4 vice-présidents délégués. Les principales présidences d'organismes ont été également attribuées. Le canton ne sera plus représenté par un conseiller mais par un binôme de conseillers, un homme et une femme. Pour ne pas doubler le nombre d'élus, il a fallu en contrepartie réduire le nombre de cantons. C'est ainsi qu'en Isère le nombre de cantons est passé à 29 avec 58 conseillers départementaux. Cependant, aujourd'hui il reste encore une inconnue : les compétences de ces nouveaux élus. Le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui doit justement définir les compétences ne sera voté qu'au cours de l'été.

### Chemins piétonniers.

Depuis le quartier de Glay, il est aisé de se rendre à pied ou à vélo à St Clair du Rhône en empruntant le trottoir qui relie le centre du village à la zone artisanale de Varambon. A l'inverse, plus au sud, rien n'était prévu le long du CD 4 pour rejoindre le quartier de Prailles. Les piétons longeant la route étaient éclaboussés par les véhicules en cas de pluie et leur sécurité n'était pas assurée. La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a remédié à ce problème en faisant réaliser un cheminement accessible par tous, le long des clôtures des entreprises de la zone d'activités. C'est désormais avec plus de sécurité que les écoliers et les promeneurs pourront venir en ville.



La collecte nationale de **la Croix Rouge**, qui a eu lieu les 23 et 24 mai 2015, a permis de récolter la somme de 859€. Deux élèves de l'école du Village et deux élèves de l'école St-Paul ont participé à cette quête. La délégation *Croix Rouge Locale de Vienne* remercie les St-clairois pour leur générosité.

### A noter :



**Feu d'Artifice et Bal** lundi 13 juillet à partir de 19h00 au stade de Varambon, Animation assurée par SONOSTYL. Sur place buvette et restauration rapide (hamburgers, hot dog, frites). Tir du feu à 23h. Organisé par le Comité des fêtes et la municipalité.

La prochaine **collecte de sang** aura lieu le Jeudi 6 août, Salle Polyvalente de l'Espace Jean Fournet de 16h30 à 19h00.



**Flash Info**

### RAPPEL :

Entreprises, commerçants, artisans... Si vous souhaitez paraître sur notre prochain livret : 04.74.56.43.15 ou [contact@mairie-stclairdurhone.com](mailto:contact@mairie-stclairdurhone.com).

**FORUM DES ASSOCIATIONS :** le dimanche 4 octobre. Si vous êtes membre d'une association de St Clair ou du SIGIS, et si vous êtes intéressé(e)s merci de contacter le Comité des Fêtes par mail : [comitedesfetes.stclairdr@laposte.net](mailto:comitedesfetes.stclairdr@laposte.net) ».

**Edito des Elus Minoritaires**  
[www.elancitoyen.com](http://www.elancitoyen.com)

**A très bientôt pour une prochaine lettre...**  
**Le Maire, Olivier MERLIN.**